

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Rapport

Champs de formation pour le prochain contrat 2018-2022

- Société, entreprise et territoire
- Transformation numérique
- Transition énergétique et bâti durable
- Transition environnementale littorale et
biodiversité

Université de la Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/12/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en septembre 2017

Présentation des champs

L'Université de la Rochelle (ULR) qui compte environ 8500 étudiants, 500 enseignants dont 250 enseignants-chercheurs et plus de 800 vacataires, propose de regrouper l'ensemble de ses formations dans cinq champs intitulés :

- *Transformation numérique*
- *Transition énergétique et bâti durable*
- *Transition environnementale littorale et biodiversité*
- *Société, entreprise et territoire*
- *Sciences de la formation et de l'éducation*

Le champ *Sciences de la formation et de l'éducation* n'est pas concerné par ce rapport.

La qualité du positionnement des différents champs dans l'environnement socio-économique est incontestable. Les équipes pédagogiques ont mis en place des interactions fortes avec de nombreuses entités publiques ou privées (PME, TPE rochelaises, entreprises du secteur tertiaire et collectivités locales...). Des représentants des différents milieux socio-professionnels sont présents dans différents conseils de l'ULR et participent activement à la formation (accueil de stagiaires ou d'alternants, participation aux enseignements, aux forums et conférences organisés par les instituts ou l'ULR).

Les formations des différents champs s'appuient sur un environnement recherche structuré autour de plusieurs laboratoires et fédérations de recherche dont les axes de recherche sont clairement identifiés et en cohérence avec les champs proposés. Au niveau régional, les champs se positionnent au sein du collège doctoral qui regroupe six écoles doctorales accréditées ou co-accréditées par l'ULR.

Le champ *Transformation numérique* est composé de quinze formations, dont trois licences générales (L), sept licences professionnelles (LP) et cinq masters (M). Le parcours *Informatique* (licence *Informatique* et master *Informatique*) est labélisé cursus master ingénierie (CMI) depuis 2012. Ce champ rassemble environ 20 % des étudiants inscrits à l'ULR.

Le périmètre scientifique et professionnel de ce champ recouvre de manière générale les technologies de l'information et de la communication. Il est adossé à la Faculté des Sciences et Technologie (FST), à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de la Faculté de Droit, Sciences Politiques et Gestion, ainsi qu'à l'IUT. Il est en lien avec les thématiques de recherche des laboratoires (L3i Laboratoire Informatique, Image et Interaction) et MIA (Mathématiques, Image et Applications).

Le champ *Transition énergétique et bâti durable* regroupe huit formations dont deux licences générales, quatre licences professionnelles et deux masters. Ces formations rassemblent un peu plus de 10 % des étudiants de l'Université.

Les formations du champ portées par deux composantes implantées sur le site de La Rochelle (la FST et l'IUT) se positionnent par rapport à un défi sociétal : le bâti durable ; le périmètre scientifique et professionnel de ce champ est donc lié au domaine du génie civil et des matériaux. Il est adossé aux activités de recherche du laboratoire « Sciences de l'Ingénieur pour l'Environnement (LaSIE) ainsi qu'à deux fédérations de recherche (Fédération de Recherche en Environnement pour le Développement Durable (FREDD) et l'institut de Recherche en Sciences et Technologies de la Ville (IRSTV)).

Le champ *Transition environnementale littorale et biodiversité* comporte neuf formations (4 licences générales, 2 licences professionnelles et 3 masters), parmi lesquelles quatre formations sont labélisées CMI. Il rassemble environ 20 % des étudiants de l'ULR.

Ce champ est adossé à la FST, à la FLASH, à IAE de la Faculté de Droit, Sciences Politiques et Gestion, ainsi qu'à l'IUT. Les formations se positionnent par rapport à un défi sociétal : l'environnement, le littoral et la biodiversité ; elles sont adossées aux thématiques de recherche du laboratoire Littoral, Environnement et Sociétés (LIENSs), du Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC), de l'Observatoire PELAGIS, Systèmes d'Observation pour la Conservation des Mammifères et Oiseaux Marins et du centre d'Etudes juridiques et Politiques (CEJEP).

Le champ *Société, entreprise et territoire* regroupe 20 formations : 4 licences générales, 7 licences professionnelles et 9 masters concernant les domaines du droit, de l'économie, des sciences humaines et sociales, des sciences de gestion, des langues étrangères appliquées, de l'histoire, mais également des sciences. Il rassemble pratiquement 50 % des étudiants inscrits à l'ULR. Ce champ de formation est adossé à la Faculté de Droit, de Science Politique et de Gestion, à l'IAE, à la FLASH et à l'IUT.

Ce champ est adossé à plusieurs laboratoires de Recherche : le Centre de Recherche en Sciences de Gestion (CEREGE), le Centre d'Etudes Juridiques et Politiques (CEJEP), le Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA), le Centre d'Etudes Internationales sur la Romanité (CEIR).

Avis sur la cohérence des champs

Dans l'ensemble, les formations proposées par l'ULR changent peu par rapport au contrat qui se termine. Cependant, le projet proposé est caractérisé par d'importantes modifications dans la dénomination des champs et dans la répartition des formations qui les composent. Parmi les quatre champs (qui comptent tous des formations de niveau L, LP, et M), seul l'un d'entre eux (*Société, entreprise et territoire*) conserve son intitulé. Cette nouvelle répartition de l'offre de formation est claire et cohérente. Elle permet d'afficher à la fois les choix stratégiques de l'établissement et les spécificités des formations proposées tout en maintenant au niveau licence une offre de formation pluridisciplinaire. Si cette nouvelle répartition met l'accent sur l'adossement des formations à différents laboratoires ou fédérations de recherche, on note bien souvent que plusieurs formations sont adossées aux mêmes laboratoires, qui ne sont d'ailleurs pas tous rattachés principalement à l'ULR.

Cette nouvelle structuration a pour avantage de contribuer au rééquilibrage du nombre de diplômes par champ, et dans une moindre mesure à celui du nombre d'étudiants, même si certains déséquilibres subsistent, puisque le champ *Société, entreprise et territoire* comptabilise à lui seul pratiquement la moitié des étudiants de l'Université.

L'offre de formation proposée dans l'ensemble des champs s'inscrit de manière très appréciable dans une logique affirmée de professionnalisation, comme en atteste le nombre important de LP, l'ouverture des formations à l'apprentissage et les interactions avec le milieu socio-professionnel. Cependant, la coexistence de deux LP consacrées aux métiers du tourisme (Métiers du tourisme : Commercialisation des Produits Touristiques et Métiers du Tourisme et des Loisirs) pose pour le moins question. C'est un sujet sur lequel l'établissement devrait réfléchir.

Des éléments plus spécifiques à chacun des champs sont précisés ci-dessous.

Le champ *Société, entreprise et territoire* fait l'objet d'une recomposition qui permet d'offrir un projet plus structurant que son périmètre actuel, en raison d'une part du déplacement de plusieurs formations de niveau L et M vers d'autres champs, notamment le champ projet *Transformation numérique*, et d'autre part de l'intégration de LP et de M en provenance d'autres champs, complétées par la création d'une LP Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales. Cette recomposition devrait renforcer la cohérence et l'attractivité du champ qui apparaît ainsi globalement moins hétéroclite, même si le rattachement à ce champ de certaines formations à dominante scientifique (LP Analyse, Qualité et Contrôle des Matériaux Produits ; LP Optique Professionnelle ; LP Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement) n'est pas explicité.

Un effort a été fourni afin de clarifier certains aspects des formations à l'égard desquelles des points d'attention avaient été relevés lors de l'évaluation du bilan. En référence aux recommandations émises lors de l'évaluation (et aussi aux recommandations visant le champ *Tourisme culture sciences de l'homme et de la société* (TCSHS), non repris dans le projet), la visée professionnalisante de certaines formations apparaît plus clairement,

notamment par la mise en place de mutualisations ou encore par la restructuration des parcours que les étudiants peuvent emprunter. Il convient de noter que le master Direction de Projets ou Etablissements Culturels anciennement rattaché au champ TCSHS, apparaît désormais, et de manière pertinente, uniquement sous la forme de parcours, mais son rattachement à la mention de master Histoire pose question.

Le champ *Transformation numérique* devrait regrouper environ 20 % des étudiants inscrits à l'ULR. Il rassemble désormais des formations qui étaient initialement présentes au sein des champs *Sciences, technologies, ingénierie ; société, entreprise et territoire* d'une part et *Tourisme, culture, sciences de l'homme et de la société* d'autre part. Il concerne un domaine pour lequel l'ULR est reconnue, ce qui devrait permettre d'accroître encore la réputation et la visibilité des formations qui le constituent. La présence de la licence Lettres apparaît plus discutable, même si cette dernière propose un parcours de licence troisième année (L3) Ecritures et médias numériques. L'établissement devra veiller à l'attractivité du master Mathématiques et applications récemment créée, pour lequel le bilan n'a pas encore été évalué.

Le champ *Transition énergétique et bâti durable* correspond à une offre de formation cohérente puisqu'elle associe des diplômes proches sur le plan thématique et qui présentent de bons bilans d'insertion. L'offre de formation est bien adossée aux thématiques du laboratoire de recherche LaSIE, et s'inscrit très bien dans la stratégie de spécialisation de l'Etablissement. L'adossement aux milieux socioprofessionnels est aussi très conséquent, avec plus de 380 entreprises du domaine du génie civil qui interagissent avec les formations, aux niveaux local et national.

Le champ *Transition environnementale littorale et biodiversité* a un périmètre bien plus large que le précédent champ *Environnement, santé* qui ne comportait qu'une seule formation (le master Sciences pour l'environnement). Son intitulé est cependant relativement restrictif, puisque ce champ rassemble, en plus des formations directement concernées par l'Environnement, toutes les formations représentant la biologie fondamentale et appliquée, mais aussi les sciences de la Terre, la géographie, et un master en droit public concernant pour partie les thématiques environnementales. L'offre de formation proposée reste cohérente, même si on peut s'interroger sur la justification de la création de la Licence Science pour la Santé, dont les objectifs sont proches de ceux de la licence Sciences de la Vie. L'établissement devra enfin être particulièrement attentif au devenir des diplômés de certains parcours du master Sciences pour l'Environnement, présentant des bilans d'insertion relativement fragiles.

Avis sur le pilotage des champs et sur leurs dispositifs opérationnels

L'ULR a mis en place différents dispositifs favorisant la coordination des formations au niveau de l'établissement ; ils sont communs pour l'ensemble des champs. Ils concernent notamment l'élaboration d'un document unique par niveau (licence, master et licence professionnelle). Ce document est éventuellement complété par un document annexe qui précise certains éléments de règlement propres à la formation. La Direction des Systèmes Informatiques (DSI) facilite l'accès aux ressources informatiques et aux logiciels permettant la gestion des plannings (salles, enseignants, étudiants) et de la scolarité (jury, maquette...), mais également l'accès à l'ENT (Environnement Numérique de Travail). L'Université a également mis en place des dispositifs (plateforme Web) permettant aux équipes pédagogiques de garder le lien avec les anciens diplômés. Le bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) organise chaque année un forum des métiers, des ateliers thématiques d'insertion, des conférences et diffuse régulièrement des offres de stages et d'emplois. L'Observatoire des Formations, de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante assure le suivi des diplômés, ce qui témoigne d'une réelle volonté de l'établissement de connaître leur devenir. L'ULR souhaite enfin poursuivre et renforcer sa politique en matière d'innovation pédagogique.

Au niveau des champs, et en l'état actuel, les dossiers ne fournissent pas d'élément sur la mise en place d'éventuels dispositifs spécifiques de pilotage et de coordination. Quelques interactions existent entre formations d'un même champ, comme des mutualisations d'enseignements ou la mise en place d'un conseil de perfectionnement commun à trois LP du champ *Transformation numérique*. Mais compte tenu de la spécificité clairement affichée et justifiée de chacun des champs, et du travail conséquent qui a été réalisé concernant leur structuration, il aurait pu être intéressant de prévoir des moyens et/ou outils permettant de piloter et de coordonner le fonctionnement de ces ensembles de formations. A titre d'exemple, la désignation d'un coordinateur pour chaque champ et/ou la mise en place d'actions communes aux formations composant le champ (forum entreprises, journées recherche, actions à l'international) pourraient être envisagées par l'établissement.

Au niveau des formations, et en réponse à certaines recommandations émises lors de l'évaluation du bilan, est affichée clairement une volonté de systématiser la mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à chaque formation. Il conviendra que l'établissement s'assure que ces conseils rassemblent les membres des équipes pédagogiques, des représentants étudiants et des professionnels extérieurs, et se réunissent régulièrement afin de pouvoir jouer pleinement leur rôle.

Les formations

Champ *Société, entreprise et territoire*

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Droit	L	Université de La Rochelle	
Gestion	L	Université de La Rochelle	
Histoire	L	Université de La Rochelle	
Langues étrangères appliquées	L	Université de La Rochelle	
Activités juridiques : assistant juridique	LP	Université de La Rochelle	
Analyse, qualité et contrôle des matériaux produits	LP	Université de La Rochelle	
Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens	LP	Université de La Rochelle	
Métiers des administrations et collectivités territoriales	LP	Université de La Rochelle	
Métiers du tourisme et des loisirs	LP	Université de La Rochelle	
Optique professionnelle	LP	Université de La Rochelle	
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	LP	Université de La Rochelle	
Droit de l'entreprise	M	Université de La Rochelle	
Droit des assurances	M	Université de La Rochelle	
Droit des libertés	M	Université de La Rochelle	
Histoire	M	Université de La Rochelle	
Justice, procès et procédures	M	Université de La Rochelle	
Langues étrangères appliquées	M	Université de La Rochelle	
Management et administration des entreprises	M	Université de La Rochelle	
Management et commerce international	M	Université de La Rochelle	

Tourisme	M	Université de La Rochelle	
----------	---	---------------------------	--

Champ *Transformation numérique*

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Informatique	L	Université de La Rochelle	
Lettres	L	Université de La Rochelle	
Mathématiques	L	Université de La Rochelle	
Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique	LP	Université de La Rochelle	
E-commerce et marketing numérique	LP	Université de La Rochelle	
Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels	LP	Université de La Rochelle	
Métiers de l'informatique : applications Web	LP	Université de La Rochelle	
Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	LP	Université de La Rochelle	
Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	LP	Université de La Rochelle	
Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques	LP	Université de La Rochelle	
Droit du numérique	M	Université de La Rochelle	
Informatique	M	Université de La Rochelle	
Management des systèmes d'information	M	Université de La Rochelle	
Marketing, vente	M	Université de La Rochelle	
Mathématiques et applications	M	Université de La Rochelle	

Champ *Transition énergétique et bâti durable*

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Génie civil	L	Université de La Rochelle	
Physique, Chimie	L	Université de La Rochelle	
Métiers du BTP : bâtiment et construction	LP	Université de La Rochelle	
Métiers du BTP : génie civil et construction	LP	Université de La Rochelle	

Métiers du BTP : performance énergétique et environnement des bâtiments	LP	Université de La Rochelle	
Métiers du BTP : travaux publics	LP	Université de La Rochelle	
Génie civil	M	Université de La Rochelle	
Sciences et génie des matériaux	M	Université de La Rochelle	

Champ *Transition environnementale littorale et biodiversité*

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Géographie et aménagement	L	Université de La Rochelle	
Sciences de la Terre	L	Université de La Rochelle	
Sciences de la vie	L	Université de La Rochelle	
Sciences pour la santé	L	Université de La Rochelle	
Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation	LP	Université de La Rochelle	
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	LP	Université de La Rochelle	
Biotechnologies	M	Université de La Rochelle	
Droit public	M	Université de La Rochelle	
Sciences pour l'environnement	M	Université de La Rochelle	

Observations de l'établissement



La Rochelle, le 16 novembre 2017
Le Président de l'Université
à

Présidence

Affaire suivie par :

Jean-Marc Ogier
+33 (0)5 46 45 87 09
president.larochelle@univ-lr.fr

Réf. :

JMO/2017/069

HCERES
Jean-Marc GEIB
Directeur
Département d'évaluation des
formations
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Objet : Observations sur le rapport HCERES des projets de champ

Monsieur le Directeur,

Le rapport d'évaluation, établi par le comité d'experts du HCERES dans le cadre de la campagne d'évaluation 2018-2022 confirme le choix de l'Université de La Rochelle de présenter son offre de formation sous cinq champs adossés à sa stratégie globale, une offre de formation de proximité au niveau licence et une spécialisation sur ses forces en recherche aux niveaux master et doctorat.

Le HCERES souligne que la nouvelle répartition de notre offre de formation au sein des nouveaux champs est claire et cohérente et permet d'afficher à la fois les choix stratégiques de l'établissement et les spécificités des formations proposées tout en maintenant au niveau licence une offre de formation pluridisciplinaire. Le HCERES souligne à nouveau que notre offre de formation s'inscrit de manière très appréciable dans une logique affirmée de professionnalisation.

Une remarque concernant l'existence de deux LP dans le champ du tourisme est mentionnée. Cette remarque montre la nécessité de retravailler les intitulés car il s'agit bien de deux licences au contenu et à la destination complètement différents. La première est axée sur la formation à la gestion du patrimoine et de sa mise en valeur alors que la seconde concerne une formation sur les outils numériques de promotion de contenus touristiques.

Il est noté que la création de la licence sciences pour la santé n'apporterait pas une plus-value importante. Or, il s'agit, pour cette création, de la mise en valeur d'un parcours de biotechnologie existant depuis de nombreuses années (issu d'un ancien IUP), et contenant un nombre d'étudiants similaire au parcours sciences de la vie. Il s'agit donc d'abord d'un choix de lisibilité permettant de proposer aux étudiants un parcours entier, de bac+1 à bac+5 en biotechnologie, appuyé par un parcours certifié CMI.

Concernant l'organisation des champs, il n'a pas été présenté de mode de gouvernance, essentiellement parce que l'Université de La Rochelle est en phase de transformation structurelle profonde (cf. évaluation HCERES de l'établissement). C'est à l'aune de cette restructuration forte que l'organisation opérationnelle de chacun de ces champs prendra tout son sens.

Nous souhaitons remercier le comité d'experts du HCERES pour la richesse de ses recommandations très stimulantes pour notre action.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Marc Ogier

